

Procès-verbal
de la séance plénière - SRIAS Alsace, SRIAS Champagne-Ardenne et SRIAS Lorraine
du 16 septembre 2016

Les Sections Régionales Interministérielles d'Action Sociale (SRIAS) d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine se sont réunies en séance plénière le vendredi 16 septembre 2016 en salle des Délibérations du Conseil Départemental de la Moselle, à Metz, sous la présidence de Anne DELAROQUE (Alsace) Jean-Louis POMMIER (Champagne-Ardenne) et Martine SALM (Lorraine), et en présence de M. Jacques GARAU, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes (SGARE) de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, représentant Le Préfet de la région.

Ont participé à cette réunion :

ALSACE

Représentants des organisations syndicales :

Mme Evelyne KIEFFER* (CGT)
M. Cédric ABERT* (CGT)
M. Olivier HENRY* (FO)
Mme Malika FADLANE (FO)
Mme Armande-Pauline BORTMANN* (FO)
M. Gilles LAGNEAU* (UNSA)
Mme Agnès VAN LUCHENE* (FSU)
Mme Virginie SOLUNTO (FSU)
Mme Murielle FERRASSE* (CGC)
Mme Nathalie COUZINET-BRESCH* (Solidaires)
Mme Annick BLANCK* (Solidaires)

CHAMPAGNE-ARDENNE

Représentants des organisations syndicales :

Mme Christelle BRICHOT-RAULIN* (CGT)
Mme Françoise LATTUADA* (CGT)
Mme Carole BOUTREAU* (FO)
M. Fabrice ZAMMARCHI* (CFDT)
M. Guy BOURGEOIS* (FSU)
M. Matthias CARPENTIER* (FSU)
Mme Célia VOLLONDAT (FSU)
M. Emmanuel DUSSAUSSOIS* (CGC)
M. Laurent FOURNET (CGC)
Mme Hélène CANTIN* (Solidaires)
M. Philippe GERMEMONT* (Solidaires)

LORRAINE

Représentants des organisations syndicales :

M. Philippe CHARLIER* (CGT)
Mme Marie-France ANDRIN* (CGT)
M. Christophe GOURMELEN (CGT)
Mme Sabine CIOLEK* (FO)
M. Jean-François WUST (FO)
M. Damien MATHIVET* (FO)
M. Frédéric CUIGNET-ROYER* (CFDT)
Mme Isabelle SCHOUN* (CFDT)
M. Philippe HOELLINGER* (UNSA)
Mme Nathalie GERARD* (UNSA)
Mme Magaly GOMARD (UNSA)
Mme Corinne NAU* (FSU)
M. Joël JACOB* (FSU)
Mme Michèle OLIVA* (CFE-CGC)
M. Denis LAGNEAUX* (Solidaires)
Mme Carine PEZZOTTA* (Solidaires)

EN QUALITE D'OBSERVATEURS :

Mme Samira ALLIAUME, directrice de la Plate-Forme régionale interministérielle d'appui à la gestion des Ressources Humaines (PFRH) du SGARE Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

Secrétariat technique :

Ginette SANJUAN-MEYER, correspondante administrative SRIAS Alsace
Michelle ANDRE, correspondante administrative SRIAS Champagne-Ardenne
Anne-Laure VIGNON, correspondante administrative SRIAS Lorraine

Représentants de l'administration :

Mme Lucienne SCHAFF* (préfecture du Bas-Rhin)
Mme Gisèle ALBERTI* (préfecture du Haut-Rhin)
Mme Violaine BOUTTIER* (DREAL)
M. Daniel RAVENEY* (Justice)
Mme Béatrice YAGER (Justice)
Mme Elisabeth LEWANDOWSKI-HONORE* (Finances)
Mme Gaëlle LE BERRE* (Rectorat)
Mme Angèle PETER* (Université de Strasbourg)

Représentants de l'administration :

M. Patrice GUYOT* (DRAAF)
Mme Evelyne RADZIETA* (DREAL)
Mme Sandrine MOLEZ* (DDT de la Marne)
M. Pascal BENOLIEL* (Education Nationale)
Mme Myriam GIARDINI* (Education Nationale)
M. Hervé PIERROT (Préfecture de la Haute-Marne)

Représentants de l'administration :

Mme Martine AUBURTIN* (DRAC)
Mme Sandie LEDURE* (DREAL)
Mme Rachel GALMICHE* (DDCS de la Meurthe-et-Moselle)
Mme Sylvie WOLTRAGER* (Rectorat)
M. Hervé FROMENT* (Préfecture de la Meurthe-et-Moselle)
M. Nicolas CINOTTI (Préfecture de la Meuse)
M. Vincent KLEIN* (Préfecture de la Moselle)
Mme Véronique MAKANTO (Préfecture des Vosges)
M. Daniel RAVENEY* (justice)
Mme Béatrice YAGER (Justice)
Mme Laurence DROULLOURS* (Finances)
M. Nicolas NICOTRA* (Université de Lorraine)

Invitée

Mme HUSSON

M. Laurent GAILLARD, Conseiller Action Sociale et Environnement Professionnel PFRH

- **voix délibérative**

Ouverture de la séance - Quorum :

Anne DELAROQUE, Jean-Louis POMMIER et Martine SALM, respectivement présidents des SRIAS Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, ouvrent la séance et remercient les membres présents de s'être déplacés, permettant aux trois **quorums** d'être **atteints**.

Cette séance est la première qui réunit les trois SRIAS de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

Jean-Louis POMMIER rappelle qu'il s'agit de la première séance plénière, de l'année, pour la SRIAS Champagne-Ardenne, qui, par manque de moyens administratifs, connaît des difficultés de fonctionnement retardant, de ce fait, la mise en œuvre des actions programmées.

Samira ALLIAUME, directrice de la PFRH, présente l'équipe en charge de l'accompagnement administratif des SRIAS : Michelle ANDRE correspondante administrative récemment nommée en Champagne-Ardenne, Ginette SANJUAN-MEYER en Alsace et Anne-Laure VIGNON en Lorraine. Laurent GAILLARD, CASEP, est quant à lui en charge de l'appui technique sur les dossiers des crèches et des RIA.

Organisation de la SRIAS en 2017-2018 :

Jacques GARAU, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes (SGARE), rappelle les **deux enjeux** essentiels pour la nouvelle SRIAS qui sera mise en place au 1^{er} janvier 2017, à savoir :

- **réussir à fonctionner ensemble afin de définir les orientations et de prendre les décisions ;**
- **garder un maximum de relations de proximité ;**

Ceci demande un investissement, déjà démontré par la présence des membres des SRIAS à cette réunion.

Les présidents devront organiser un travail collectif dans le fonctionnement historique, en capitalisant sur les actions dont l'intérêt a été reconnu.

Jacques GARAU annonce le **fonctionnement de la SRIAS pour 2017-2018** :

- co-présidence assurée par les trois présidents actuels
- un collège de 13 représentants titulaires des **organisations syndicales**, ayant chacun deux suppléants, soit en tout **13 titulaires et 26 suppléants**
- un collège de 12 représentants titulaires de **l'administration**, avec un suppléant chacun, soit en tout **12 titulaires et 12 suppléants**.

Le préfet de région saisira par courrier les fédérations syndicales et les administrations afin que les membres soient désignés pour le 1^{er} janvier 2017.

A partir de 2019, la présidence sera assurée par un président et un vice-président élus. La composition de la section comprendra 13 titulaires et 13 suppléants pour les organisations syndicales, ainsi que 12 titulaires et 12 suppléants pour les représentants de l'administration.

Jacques GARAU précise qu'une négociation est en cours entre les différents ministères afin de déterminer le nombre et la répartition des emplois qui seront dévolus à **l'appui administratif**.

A compter du 01 janvier 2017, le budget sera commun.

Le SGARE essaiera d'être présent aux plénières et restera à l'écoute des SRIAS, avec des rencontres envisageables sur le terrain.

Anne DELAROQUE se déclare surprise par le manque de certitude concernant les emplois et souhaite connaître le nombre ETP prévus en appui aux SRIAS et garantis par la DGAFP.

Elle précise également, que les présidents s'étaient mis d'accord pour une localisation du siège à Metz qui semble le choix le plus judicieux aux 3 présidents, puisqu'au centre géographique de la région et donc le plus pratique en terme de déplacements.

Jacques GARAU répond être ouvert aux propositions faites mais indique qu'il ne peut pas, actuellement, se prononcer sur la localisation des moyens.

La DGAFP dialogue actuellement avec le Ministère de l'Intérieur et fixera les effectifs retenus en fin d'année (qui et à quel endroit).

Jean-Louis POMMIER fait ressortir la difficulté d'obtenir des documents signés, et insiste sur la nécessité d'obtenir pour Samira ALLIAUME une délégation de signature sur le BOP 148 SRIAS.

Jacques GARAU reconnaît le besoin d'un échelon administratif de proximité et répond qu'il s'en occupera.

Martine SALM rappelle que les ETP sont des personnes, et qu'il n'est pas possible d'attendre 2017 pour connaître leur devenir.

Jacques GARAU indique qu'il souhaite, si la SRIAS n'était pas installée à Strasbourg, conserver un appui au CASEP qui est localisé à la PFRH de Strasbourg. Il reste ouvert à toutes propositions, afin de créer de bonnes conditions administratives de fonctionnement.

Questions et remarques des membres des SRIAS :

Jean-François WUST, FO Lorraine, considère qu'il s'agit de questions de géopolitique, et qu'il ne faut pas démunir les régions en concentrant tous les services à Strasbourg.

Christophe GOURMELEN, CGT Lorraine, insiste sur la localisation idéale du siège à Metz, permettant de limiter les frais de déplacement.

Mme Hélène CANTIN, Solidaires Champagne-Ardenne, souhaite connaître les solutions pour permettre à la SRIAS de fonctionner.

Jacques GARAU reconnaît que l'appui administratif à Châlons-en-Champagne a été mis en place trop récemment, et que le retard de mise en œuvre des actions doit être rattrapé.

Agnès VAN LUCHENNE, FSU Alsace, indique qu'il s'agit d'une très grande région, et se déclare surprise que les moyens ne soient pas stabilisés pour le 1^{er} janvier 2017. C'était un engagement de la DGAFP. Mme VAN LUCHENNE qui siège au CIAS fera remonter ce problème afin qu'une réponse soit apportée dans les meilleurs délais.

Un participant admet qu'il est possible de se déplacer, même loin, pour une ou deux plénières par an, mais l'essentiel reste de conserver une vie de l'action sociale de proximité, avec un maillage territorial au niveau départemental. De plus il se demande comment le politique peut impulser cela tout en étant garant de la bonne utilisation des crédits ?

Jacques GARAU répond qu'il entend ces remarques, et ajoute qu'il sera nécessaire d'adopter de nouvelles configurations de fonctionnement au 1^{er} trimestre 2017 mais que la question devra être reposée au nouveau président élu en 2019.

Par ailleurs, Jacques GARAU soulève le fait que les ministères tiennent à garder une action sociale pour leurs agents. La difficulté de conjuguer action sociale interministérielle et ministérielle demeure, d'où l'importance de communiquer et de s'appuyer du soutien.

Jean-Louis POMMIER indique que le CIAS, auquel il siège, est informé des difficultés de fonctionnement de la SRIAS Champagne-Ardenne.

Frédéric CUIGNET-ROYER, CFDT Lorraine, indique que l'accès à l'information sur les prestations est l'une des premières difficultés de la SRIAS. Il est impossible de se passer de moyens administratifs nécessaires à son bon fonctionnement.

Conclusion :

Jacques GARAU déclare qu'il n'y aura pas de rupture de l'organisation des SRIAS pour la fin 2016 et qu'il est nécessaire de privilégier la continuité des actions.

Il pourra inciter les services sociaux des ministères à porter à la connaissance de la SRIAS leurs propres prestations, mais il précise que ce domaine demeure très piloté. Il propose de faire un point direction par direction sur les instances de consultation.

Jacques GARAU remercie les membres de la SRIAS pour leurs alertes. La PFRH pourra se faire le relai d'autres questions soulevées et remontées par l'intermédiaire des présidents.

Présentation du budget 2017 :

Le budget prévisionnel pour 2017 a été élaboré en concertation par les 3 présidents et se décompose en deux parties :

- *actions communes 171 200 €*
- *actions locales 175 574 €*

(document annexé)

ACTIONS COMMUNES : 171 200 €

VTF : aides aux vacances soit 50 000 €

La subvention accordée par la SRIAS sera basée sur le quotient familial.

Sabine CIOLEK, FO Lorraine, demande comment seront appliqués les barèmes (conserve-t-on les critères de chaque ex-région?).

Anne DELAROQUE répond que les pratiques seront nécessairement harmonisées. Il a été convenu que, désormais, les revenus les plus élevés pourront également bénéficier d'une subvention.

Patrice GUYOT, DRAAF Champagne-Ardenne, craint que les petits revenus ne soient pénalisés. Il ajoute qu'il est absolument nécessaire que l'information parvienne à l'ensemble des agents au même moment afin de garantir l'égalité.

Retraite : journées d'information retraite soit 47 200 €

Chaque région historique gèrera ses journées localement.

Martine SALM précise que, au vu du montant, un marché devra être mis en place, allotti.

CGCV : colonies de vacances soit 45 000 €

Le ministère de l'écologie bénéficie du tarif 1. La subvention de la SRIAS permet aux agents de bénéficier du tarif 2. Par enfant la subvention est donc de 150 €

L'offre est cumulable avec les PIM (prestations interministérielles communes) colonie de vacances.

Communication - création d'un site soit 5 000 €

Le site de la SRIAS Champagne-Ardenne permet de s'inscrire aux différentes actions, directement en ligne.

Par ailleurs, les agents s'inscrivent à une newsletter et sont, ainsi, automatiquement, informés de la mise en place de chaque nouvelle action.

Les SRIAS souhaitent étendre ces pratiques à l'Alsace et la Lorraine, en cumulant la diffusion de l'information via un site et les correspondants ministériels locaux. Il est donc nécessaire d'assembler les trois sites.

Mme BERROT en Champagne-Ardenne se déclare satisfaite de l'existence du site internet, qui permet d'atteindre des agents ne disposant pas de messagerie électronique au travail.

Corinne NAU, FSU Lorraine, demande quelle répartition ministérielle des agents va être mise en place ? Elle indique qu'en Lorraine il avait été décidé d'établir un prorata par ministère mais également un prorata géographique en tenant compte des départements d'origine des agents.

Anne DELAROQUE répond que des groupes de travail seront mis en place afin de réfléchir à ces questions.

Martine SALM précise que ces groupes de travail devront être constitués après la mise en place de la nouvelle SRIAS en 2017 puisque de nouveaux membres seront nommés.

Coupon sport soit 15 000 €

L'action est proposée par l'ANCV (Association Nationale pour les Chèques Vacances).

Elle consiste à offrir un bon d'une certaine valeur nominale aux agents ou à leurs enfants pour régler les licences sportives.

Le montant défini en Champagne est de 20 € par bon et par agent.

Patrice GUYOT, DRAAF Champagne-Ardenne, précise que l'action est intéressante pour les agents mais chronophage.

Jean-Louis POMMIER indique que les clubs non inscrits à l'action peuvent demander leur affiliation auprès de l'ANCV, en ligne.

Martine SALM déclare que cette action qui fonctionne bien en Champagne-Ardenne est étendue à l'ensemble de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine. Un bilan sera effectué afin de déterminer de la poursuite de cette aide.

Frédéric CUIGNET-ROYER, CFDT Lorraine, et Joël JACOB, FSU Lorraine, trouvent l'action intéressante. Frédéric CUIGNET-ROYER se demande, cependant, si l'aide aux licences ne serait pas du ressort des amicales.

La Justice accorde une aide de 30 € à ses agents.

Michèle OLIVA, CGE-CFC Lorraine, trouve en effet que 20 € est une aide peu importante, Anne DELAROQUE répond que ce faible montant permet d'aider plus d'agents, et qu'il est cumulable avec toutes les autres aides.

Martine SALM ajoute qu'elle est d'accord sur la modicité du montant. Elle invite, donc les membres à faire remonter à leurs OS la faiblesse du montant de l'action sociale interministérielle et que les fédérations demandent au gouvernement des augmentations de celle-ci.

Journées information sur budget étudiants : 9 000 €

Il s'agit de journées d'information à destination des parents d'étudiants, leur permettant d'appréhender au mieux la gestion du budget des enfants qui entament des études supérieures.

Michèle OLIVA, CGE-CFC Lorraine, signale que ce besoin n'a été remonté ni par la Lorraine ni par la Champagne-Ardenne et demande alors pourquoi il a été inscrit dans les actions communes.

Il est répondu qu'il s'agit d'une action intéressante et très prisée. Il a donc été décidé de l'étendre à l'ensemble de la région.

Fabrice ZAMMARCHI, CFDT Champagne-Ardenne, demande quelle méthode a été appliquée pour la répartition du budget ? Martine SALM répond que cette répartition résulte d'une étude complète et détaillée des trois budgets de 2016. Il a été tenu compte de la réussite et de la participation des agents afin de déterminer les actions communes à mutualiser.

Ensuite les présidents ont regardé les actions de proximité qu'ils souhaitaient conserver au plus près des agents notamment dans le domaine de la culture et des loisirs.

Madame Salm rappelle qu'il n'était pas autorisé de cumuler les anciens budgets.

M. Dussaussois, CGC Champagne-Ardenne, remarque que la Champagne-Ardenne bénéficie d'un budget moins important au niveau local. Jean-Louis POMMIER répond que l'équilibre a été respecté puisque la Champagne-Ardenne consomme un budget plus important pour l'action retraite.

Mme Agnès VAN LUCHEN tient à saluer le travail d'harmonisation du budget qui a été fait par les présidents de la SRIAS, qui sont alors applaudis.

Elle ajoute que le CIAS a prévu de basculer vers les régions fusionnées les éventuelles non consommations des budgets des SRIAS de France.

ACTIONS LOCALES

170 650 €

	<i>Champagne-Ardenne</i>	<i>Alsace</i>	<i>Lorraine</i>
<i>Sorties famille</i>	8 000 €	26 000	45 000 €
<i>Actions culturelles-théâtre</i>	23 000 €		5 000 €
<i>Pass musée</i>		10 000 €	
<i>Sortie culturelle</i>		10 000 €	
<i>Spectacle</i>		11 000 €	
<i>Voyage culturel pour les adolescents</i>			20 000 €
<i>Sorties enfant : visite de Paris</i>			10 000 €
<i>Participation aux inscriptions d'épreuves sportives</i>			2 000 €
<i>Carte de loisirs Cezam</i>	650 €		
TOTAL	31 000 €	57 000 €	82 650 €

Reste à imputer 1 924 € qui seront consacrés à la mise en œuvre du fonctionnement des actions

Comme les actions locales ont déjà été discutées en commissions locales, Frédéric CUIGNET-ROYER, CFDT Lorraine, propose que le budget global soit soumis au vote.

Joël JACOB signale juste regretter le manque de journées d'information sur les mutuelles et les complémentaires-santé.

M. Frédéric CUIGNET-ROYER lit une déclaration, jointe à ce PV.

Le budget est voté à l'unanimité moins deux abstentions (Mme Hélène CANTIN et M. Philippe GERMEMONT, Solidaires Marne), au motif que la SRIAS Champagne-Ardenne n'a pas pu fonctionner en 2017.

Le budget est en augmentation de 13 % par rapport au cumul des trois budgets 2016.

Samira ALLIAUME précise que la DGAFP a confirmé en réunion du 15 septembre l'augmentation du budget consacré aux frais de déplacement.

Crèches et logement :

Crèches :

Pour répondre à l'interrogation de Sabine CIOLEK, FO Lorraine, sur les réservations de places en crèches, Laurent GAILLARD, CASEP, fait le point sur le nouveau marché mutualisé en région mis en place au 1^{er} septembre 2016.

Auparavant, les places étaient réparties comme suit :

- Alsace :

- Champagne-Ardenne :

- Lorraine : 18 places

A ce jour, la DGAFP maintient les berceaux, aucune augmentation n'a été décidée.

Le marché commun a permis d'obtenir une place au tarif moyen de 6000 €, ce qui représente au total une économie de 198 000 € par an .

La région attend une augmentation annoncée de 15 places, qui seraient réparties entre les départements les moins bien lotis à ce jour.

Gilles LAGNEAUX, UNSA Alsace, tient à dire que l'action de réservation de places en crèches reste très chère et que des accords signés avec des entreprises privées ne lui paraissent pas forcément un bon choix.

Logement :

Hervé FROMENT, Préfecture de la Meurthe-et-Moselle, souhaite savoir comment procéder pour la réservation de logements temporaires à l'avenir ?

Il fait remarquer que la convention avec Appart City ne marche pas. Béatrice YAGER, Justice, ajoute que les tarifs sont chers, et qu'il serait intéressant de mener une réflexion sur ce sujet notamment sur le montant des subventions.

Anne DELAROQUE indique qu'en Alsace les agents peuvent se rendre chez PARME, filiale SNCF, sans nécessité de conventionnement.

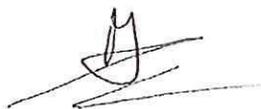
**

*

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance prend fin à 12h55.

Les présidents de séance,

Anne DELAROQUE
Présidente SRIAS Alsace



Jean-Louis POMMIER
Président SRIAS Champagne-Ardenne



Martine SALM
Présidente SRIAS Lorraine

